



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Sous-traitance dans les entreprises en 2025

Type d'opportunité : reconduction d'une enquête existante

Périodicité : ponctuelle ou pluriannuelle

Demandeur : Insee, Direction des statistiques d'entreprise (DSE)

Au cours de sa réunion du 30 septembre 2025, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné la demande de reconduction de l'enquête « Sous-traitance dans les entreprises » en 2025 auprès des unités légales marchandes des sections C à N de la NAF Rev. 2, hors secteur financier et secteur public, ayant au moins 5 salariés (sauf exceptions). Une fiche descriptive avait été élaborée et mise en ligne en amont de la réunion.

Objectifs : Cette enquête a pour objectif d'améliorer la connaissance statistique de la sous-traitance. Avant la première édition de cette enquête relative à l'année 2021, la statistique publique ne proposait, sur ce thème, qu'un nombre limité de données disparates, presque exclusivement tournées vers la sous-traitance confiée. En attendant de disposer (à un horizon plus lointain et selon des modalités qui devront être instruites lorsque de premières données seront disponibles) de données issues de la facturation électronique, seule une enquête dédiée peut décrire de façon systématique l'ampleur et les modalités d'organisation de la production sous-traitée. Cet enjeu rejoint naturellement celui des enquêtes Filières, mais ces dernières fournissent des statistiques relatives à des filières industrielles spécifiques, et non une vision générale de ce mode d'organisation de la production à l'échelle de l'économie.

Or les évolutions structurelles de l'économie (transformation numérique, mondialisation, etc.) sont susceptibles de faire évoluer de façon significative les pratiques en la matière.

Plus précisément, cette enquête permet de recueillir : des données quantitatives de cadrage sur la sous-traitance confiée comme reçue, que ce soit en France ou à l'étranger, des informations qualitatives telles que les caractéristiques du principal sous-traitant, les critères de sélection des sous-traitants et leur localisation géographique. Elles contribuent à mieux estimer l'impact de la sous-traitance sur les entreprises, qu'elles soient donneuses d'ordre ou sous-traitantes.

Historique et contexte : Une première édition de cette enquête a été réalisée en 2022, portant sur l'année 2021. Auparavant, les dernières enquêtes d'initiative nationale abordant la sous-traitance dataient de 2002 pour l'enquête sur les relations interentreprises (Erié), et de 2006 pour l'enquête sur les changements organisationnels et l'informatisation (C.O.I). Cependant, la sous-traitance n'était pas le thème central de ces enquêtes.

Place dans le dispositif statistique et concertation : Cette enquête est la seule enquête du Service statistique public qui permette de diffuser des résultats homogènes et cohérents sur la thématique de la sous-traitance.

Actuellement, trois sources statistiques apportent des informations sur la sous-traitance, mais elles sont peu nombreuses et concernent un champ sectoriel restreint :

- l'enquête sectorielle annuelle (ESA) et l'enquête annuelle de production (EAP) contiennent des informations sur la sous-traitance reçue, mais uniquement pour les secteurs du transports-entrepôt et de l'industrie.
- le dispositif Esane permet de diffuser le montant des dépenses de sous-traitance confiée déclaré par les entreprises à la DGFIP.
- les enquêtes Filières (aéronautique et spatiale, automobile, et bientôt médicament).

Un comité de concertation a eu lieu le 30 juin 2025. Outre l'Insee, y ont participé des représentants des organisations syndicales et professionnelles, des agents des services statistiques ministériels et des universitaires.

Questionnaire et collecte : Les principales questions de l'enquête portent sur le recours à la sous-traitance dans les entreprises, du point de vue du donneur d'ordre et du sous-traitant, sur le territoire national et à l'étranger.

Par rapport au questionnaire 2021, le module spécifique à l'impact de la crise sanitaire sur les partenariats a été supprimé et remplacé par un module sur les « perspectives », qui explore les intentions des entreprises concernant leur stratégie de sous-traitance entre 2027 et 2029 ainsi que les facteurs influençant ces décisions. La collecte aura lieu par Internet (via la plateforme de collecte Platine), de septembre à décembre 2026. Les enquêtés seront prévenus par courrier et recevront à cette occasion leur identifiant et leur mot de passe. Un questionnaire papier sera expédié à la demande. Lors de la première enquête, le temps médian de réponse était de 40 minutes. Il dépendait fortement du fait que l'entreprise était ou non concernée par la sous-traitance.

Utilisateurs et diffusion : Une publication courte est prévue pour la fin de l'année 2027. Des résultats plus fins seront ensuite présentés dans un *Insee Résultats* sous forme de tableaux agrégés. La base de données détaillée et la documentation associée seront mises à disposition en interne et au CASD au début de l'année 2028.

Remarques en commission : La présentation de l'enquête n'a pas soulevé de remarque spécifique en commission.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à ce projet d'enquête **pour la collecte 2026**.

L'opportunité est accordée pour **cette occurrence de l'enquête, soit pour l'année de collecte 2026**